

# Marque de fabrique, de commerce ou de service

## CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que la marque reproduite au verso a été enregistrée.

L'enregistrement produit ses effets à compter de la date de dépôt de la demande pour une période de dix ans indéfiniment renouvelable.

Cet enregistrement sera publié au Bulletin officiel de la propriété industrielle

**n° 09/25 Vol. II du 19 juin 2009**

Le Directeur général de l'Institut  
national de la propriété industrielle



Benoît BATTISTELLI



GRATH  
BP 30245  
76 rue Marcel Sembat  
56602 LANESTER

**N° National : 08 3 610 977**

**Dépôt du :** 13 NOVEMBRE 2008

**à :** I.N.P.I. PARIS

GRATH, ASSOCIATION LOI DE 1901, BP 30245, 76 rue Marcel Sembat, 56602 LANESTER, **N° SIREN** : 438 717 597.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**  
GRATH, BP 30245, 76 rue Marcel Sembat, 56602 LANESTER.



**Marque déposée en couleurs.**

**Classe N° 9 :** Equipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs ; logiciels (programmes enregistrés) mis en ligne sur un réseau informatique assurant notamment la réservation et la gestion de places d'accueil temporaire ;

**Classe N° 35 :** Gestion de fichiers informatiques visant à faciliter la réservation et la gestion de places d'accueil temporaire pour personnes handicapées, âgées ou malades.

**Classe N° 42 :** Conception et développement de logiciels ; recherche et développement de nouveaux produits pour des tiers ; études de projets techniques ; programmation pour ordinateur ; consultation en matière d'ordinateurs ; conversion de données et de programmes informatiques autre que conversion physique ; conversion de données ou de documents d'un support physique vers un support électronique ; ;

**Classe N° 43 :** Hébergement temporaire ; services hôteliers ; réservation de logements temporaires ; maisons de retraite pour personnes âgées.

**Classes de produits ou services :** 9, 35, 42, 43.